

# APPROBATION

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

**IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE MONTRÉAL, etc., etc.**

Nous avons vu le Cérémonial en usage dans la Communauté des Sœurs de la Charité, Administratrices de l'Hôpital-Général de cette Ville; et nous étant assuré qu'il était en tout conforme aux livres Liturgiques, approuvés par la sainte Eglise Romaine, quant à tout ce qui est proprement du Rit, Nous l'approuvons de nouveau, et Nous voulons que l'on s'y conforme en tous points, avertissant, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tous ceux et celles que cela regarde, qu'ils peuvent espérer avec confiance les grâces les plus précieuses et les plus abondantes, s'ils s'appliquent à observer avec zèle et affection les plus petites cérémonies, qu'ils doivent toujours regarder comme très-grandes, puisque chacune honore souverainement la Divine Majesté.

Donné à Montréal, au Mont St. Joseph, le neuf Mars, mil huit cent cinquante-huit, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire.

[ Signé ] ✠ IG : EVEQUE DE MONTREAL.

Lieu ✠ du sceau.

PAR MONSEIGNEUR,

J. O. PARÉ, CHAN. SECRÉTAIRE.

67791